

COMPTE RENDU
SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2006

Par suite d'une convocation en date du 21/11/2006, les membres composant le Conseil Municipal de Laissey, se sont réunis, en session ordinaire, à la Mairie de Laissey le 27/11/2006 à 20 H 00 sous la présidence de Mr Yannick DESSENT, Maire de Laissey.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : Y. DESSENT, D. MESNIER, J. CARREY, C. ARMAND, JP. ARMAND, M. CARUSO, K. CONTE, B. CUENOT, G. LINVAL, C. NARDINO.

Absents : H. GAGNOR

Absents excusés et représentés :

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité à l'article L2121 – 15 du Code des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Secrétaire de Séance : C. ARMAND

OBJET DE LA REUNION

I/ DOSSIER MULTISERVICES - ETAPE INTERMEDIAIRE

II/ SALLE DES FETES

III/ RAPPORT EDF CHAUFFAGE ELECTRIQUE BATIMENTS COMMUNAUX

IV/ CONTRAT D'ASSURANCE STATUTAIRE

V/ CREATION SITE INTERNET

VI/ INFORMATIONS

- Cellule emploi
- Comparatif des prestations collectives
- Compte rendu réunion avec la SAUR
- Lancement de la consultation pour le bureau d'études pour la maîtrise d'œuvre du prochain projet de rénovation du réseau d'assainissement

VII/ QUESTIONS DIVERSES

I/ DOSSIER MULTISERVICES

Le Maire présente au Conseil les deux scénarii pour l'aménagement du rez-de-chaussée de l'établissement multiservices établis par Mr Eric BOUFFIOUX.

L'EXPOSE DU MAIRE ENTENDU ET APRES DELIBERATION

Le Conseil à l'unanimité :

- **retient le scénario A avec plusieurs modifications à savoir**
 - o suppression des escaliers actuellement en partie cuisine (escaliers permettant d'accéder à la cave)
 - o création au fond du café d'un escalier qui permettra d'aller à la cave et aux futurs toilettes
 - o création dans la cave de toilettes
 - o les toilettes actuellement seront aménagées en toilettes pour personnes handicapées
- **opte pour faire l'extension du restaurant au dessus des anciennes remises (actuellement en ruines)**

II/ A/ SALLE DES FÊTES

Le Maire expose au Conseil que :

- Suite à l'étude (décidée au BP) d'HDL,
- Suite à la visite d'EDF pour un diagnostic chauffage électrique,
- Suite à la visite et au diagnostic de Mr PEYRAFORT, chauffagiste de la commune,
- Suite à la visite de la commission de sécurité

Il est impératif et urgent d'effectuer des travaux dans la salle des fêtes.

L'EXPOSE DU MAIRE ENTENDU ET APRES DELIBERATION

Le Conseil vote à l'unanimité la réfection complète de la salle des fêtes et donne son accord pour faire faire une étude de faisabilité.

La commission bâtiment de réunira prochainement afin de commencer rapidement à réfléchir sur ce dossier.

Le Maire informe le conseil que le rapport défavorable est valable aussi pour le 10/12/2006 (repas des anciens). Il va se renseigner afin d'obtenir une dérogation pour que le repas des anciens puissent se dérouler.

B/ SALLE POLYVALENTE

La commission de sécurité a demandé que plusieurs petits travaux soient effectués avant le 31 décembre 2006 pour obtenir un avis favorable :

- mettre au RDC le câble de désenfumage
- changer les boîtiers « issue de secours » défectueux
- installer un moleté sur la porte côté ouest
- installer une alarme incendie

III/ RAPPORT EDF CHAUFFAGE ELECTRIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Le Maire informe le Conseil qu'un agent EDF est venu pour faire un diagnostic chauffage de la salle des fêtes et de la chapelle (tous les conseillers ont reçu le rapport établi par EDF).

Pour la chapelle, il préconise un chauffage par système de panneaux radiants.

Un spécialiste doit venir faire une étude chiffrée pour une telle installation.

IV/ CONTRAT D'ASSURANCE STATUTAIRE

Suite à l'ajournement de ce point au dernier Conseil, Marcel CARUSO a pris tous les renseignements nécessaires auprès de la secrétaire afin d'apporter des précisions aux conseillers.

A/ Pourquoi il y a une grande différence de taux entre l'ancien contrat et le nouveau (surtout au niveau des agents non CNRACL) ?

Le Centre de Gestion (mandaté par plusieurs communes dont Laissey) a lancé une consultation de cabinets d'assurance et les propositions faites viennent des nouveaux contrats proposés par les cabinets. Le Centre de Gestion a choisi la meilleure proposition qui est le cabinet CNP SOFCAP et qui propose 1,65 % ou 1,80 % (au lieu de 1,25 % auparavant) mais ça nous n'y pouvons rien, c'est la meilleure proposition.

B/ Choix du Conseil ?

Les arrêts maladie des agents de Laissey sont en majeur parti de 15 jours. C'est pourquoi le conseil a choisit les années antérieures une franchise de 10 jours afin de pouvoir percevoir un minimum de remboursement.

L'EXPOSE DU MAIRE ENTENDU ET APRES DELIBERATION

Le Conseil à l'unanimité :

➤ **accepte la proposition du Centre de Gestion à savoir :**

↪ **assureur : CNP ASSURANCE / SOFCAP**

↪ **durée du contrat : 4 ans**

↪ **régime du contrat : capitalisation**

↪ **préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 4 mois**

↪ **pour les agents affiliés à la CNRACL :**

↳ **un taux de 5,80 % avec une franchise de 10 jours**

↪ **pour les agents non affiliés à la CNRAL :**

↳ **un taux de 1,80 % avec une franchise de 10 jours**

➤ **autorise le Maire à signer les conventions**

➤ **autorise le Maire à résilier le contrat d'assurance statutaire en cours**

V/ CREATION SITE INTERNET

Le Maire informe le Conseil que Madame CAMPBELL de la Société C'PRIM lui a fait savoir qu'elle ne ferait pas la création du site internet pour la commune suite au licenciement de la personne qui était chargée de la conception des sites internet. Elle a transmis au Maire le nom d'une personne dont c'est le métier et ce dernier a établi un devis pour la création de ce site.

Comparaison des deux propositions :

OBJET	C'PRIM	FRANCONCEPT	DIFFERENCE
CONCEPTION	1500 € HT	1900 € HT	400 € HT
MAINTENANCE	500 € HT	500 € HT	0
HEBERGEMENT	240 € HT	240 € HT	0
DEPOT DU NOM	OFFERT	OFFERT	0
REFERENCEMENT	OFFERT	OFFERT	0
OPTIONS :			
PHOTOTHEQUE	N'A PAS PROPOSE	300 € HT	
MOTEUR DE RECHERCHE	N'A PAS PROPOSE	150 € HT	
STATISTIQUES	N'A PAS PROPOSE	110 € HT	
TOTAL SANS OPTION	2240 € HT	2640 € HT	400 € HT
TOTAL AVEC OPTIONS	2240 € HT	3200 € HT	960 € HT

L'EXPOSE DU MAIRE ENTENDU ET APRES DELIBERATION

Le Conseil à l'unanimité :

- **Accepte de confier la création du site internet à la société FRANKCONCEPT**
- **Choisi de souscrire : LA CREATION + LA MAINTENANCE + L'HEBERGEMENT + LE DEPOT DE NOM + LE REFERENCEMENT + LA PHOTOTHEQUE + LE MOTEUR DE RECHERCHE (les statistiques ne sont pas retenus) pour un coût total de 3.090,00 € HT.**
- **Autorise le Maire à souscrire le contrat de maintenance et le contrat d'hébergement**

VI/ INFORMATIONS

1/ Cellule emploi

Le Maire souhaite informer le Conseil du déroulement tous les mardis après-midi de la cellule emploi avec la participation de Karen CONTE.

Karen CONTE présente au Conseil le déroulement d'une séance et l'informe que déjà cinq demandeurs d'emploi ont trouvé un emploi grâce à la cellule emploi.

2/ Comparatif des prestations collectives

Dominique MESNIER présente une petite étude qu'il a faite concernant certaines prestations (ordures ménagères, eau, assainissement) entre trois communes (cf. tableau en annexe 1).

3/ Compte-rendu de la réunion avec la SAUR du 07/11/06

Dominique MESNIER fait un compte-rendu de cette réunion et notamment des mesures d'amélioration du réseau et de protection du réseau d'eau envisagées à savoir pour le verrouillage des tampons d'accès à la station de pompage et au réservoir la pose de deux clés spéciales (modèle DENY).

La Commission Eaux/Assainissement doit se réunir prochainement pour la préparation du BP 2007.

4/ Lancement de la consultation des bureaux d'études pour la maîtrise d'œuvre du prochain projet de rénovation du réseau d'assainissement.

Dominique MESNIER informe le Conseil que quatre bureaux d'études ont été consultés :

- CABINET POYRY BESANCON
- CABINET ANDRE PONTARLIER
- DDE BAUME LES DAMES
- DDAF BESANCON

V/ QUESTIONS DIVERSES

A/ BARRIERES DE PROTECTION

Le Maire propose au Conseil d'acheter des barrières Heras pour la protection de l'impasse Malle Planche.

Date du prochain conseil : 21 décembre 2006 à 20 H avec repas pris en commun.

L'ordre du jour étant épuisé,
Les Conseillers n'ayant plus de question,
Le Président lève la séance à 0 H 30.

Le Maire,

Yannick DESSENT

AFFICHE LE :

RETIRE LE :